Déchets : les élus du Fium'Orbu veulent voir le plan de l'Exécutif

Ils se sont réunis avant-hier soir pour rédiger, ensemble, un courrier au président Gilles Simeoni. Un courrier dans lequel ils demandent que le plan " déchets " de la collectivité de Corse, qui devrait être présenté à l'Assemblée lors de la session d'octobre, leur soit communiqué sans délai.

Presque trois semaines après le début du blocage du centre d'enfouissement de Prunelli - qui n'accepte plus depuis le 20 août, rappelons-le, que les déchets en provenance de leur territoire - les maires du Fium'Orbu-Castellu campent sur leurs positions. Ils n'envisagent, pour le moment, ni de libérer l'accès au site, ni d'aller se rasseoir à la table des discussions. Et cela tant qu'ils ne disposeront pas d'éléments plus précis sur ce fameux plan.

Le centre d'enfouissement de Prunelli est bloqué depuis trois semaines. / PHOTO STÉPHANE GAMANT

Au lendemain de l'appel lancé par l'Exécutif, par la voix du président de l'office de l'Environnement, François Sargentini, lundi dernier lors d'une réunion publique à Migliacciaru, les invitant à reprendre le dialogue, ils avaient déjà émis quelques réserves. Et prévenu qu'ils ne saisiraient la main tendue que s'ils avaient l'assurance, au préalable, d'obtenir des réponses à un certain nombre de questions (notre édition de mercredi). Parmi elles, figurait la fiabilité du plan, dont ils déplorent n'avoir à ce jour, aucune connaissance.

Les élus du Fium'Orbu, qui réfutent toute notion de marchandage et de demandes de compensations, refusent aussi que le bras de fer dans lequel ils se sont engagés avec la majorité territoriale, soit considéré comme un blocage politique (voir notre entretien avec le maire de Prunelli en page locale Plaine orientale de ce jour).

S'estimant *" trahis par le protocole signé en 2015 puis en 2016 "*, ils justifient leur action qui s'inscrit selon eux, dans le cadre légal. *" Nous demandons simplement l'application de l'arrêté préfectoral d'exploitation défini par les autorités sanitaires à la création du centre d'enfouissement, arrêté limitant les volumes annuels de déchets à enfouir à 43 000 tonnes "*, avaient-ils affirmé lors de leur conférence de presse, dimanche dernier.

Depuis, on n'a pas beaucoup avancé. Et le site de la Stoc reste bloqué.

I.V.